

LA MALADIE NOIRE (PARALYSIE CHRONIQUE DE L'ABEILLE, MAL DES FORÊTS, PETITES NOIRES, *Chronic Bee Paralysis Virus, CBPV*)

AZ

DÉFINITION DE LA MALADIE – IMPACT SUR LES COLONIES

La maladie noire touche les abeilles adultes et se manifeste par des abeilles noires (dépilées) et/ou des abeilles tremblantes. On l'appelle également « mal des forêts » car elle se développe dans les colonies produisant du miel de miellat.

La maladie peut régresser, mais peut aussi se développer rapidement et provoquer de fortes mortalités d'abeilles devant la ruche, voire l'effondrement soudain de la colonie.

AGENT RESPONSABLE ET SON CYCLE BIOLOGIQUE

La maladie est d'origine virale (virus de la paralysie chronique ou CBPV).

CRITÈRES DE SUSPICION

- ⊙ Ailes étendues et abdomen gonflé.
- ⊙ Pièces buccales étendues.
- ⊙ Abeilles repoussées par les gardiennes.
- ⊙ Abeilles n'arrivant pas à voler, tremblantes, rampant devant la ruche, grimpant sur les brins d'herbe ou sur le dessus de la grappe à l'intérieur.
- ⊙ Dépilation commençant au niveau du thorax, abeilles noires puis brillantes.
- ⊙ Mortalité forte et brutale avec disparition quasi totale de la colonie possible (reste la reine avec une petite grappe).



© J.-P. Faucon

Abeille dépilée.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

- ☑ Changer la reine.
- ☑ Déplacer la ruche.
- ☑ Si la maladie persiste, éliminer la colonie.

FACTEURS DE RISQUES

Tout ce qui peut entraîner des lésions au niveau de la cuticule des abeilles (et donc la pénétration du virus dans l'hémolymphe) :

- une « surpopulation dans les ruches », en particulier lors d'épisodes de mauvais temps au printemps et en été, confinant les abeilles dans la ruche ;
- des trappes à pollen (lésions avec l'abrasion des poils) ;
- de longues transhumances de ruches populeuses.

D'autres facteurs interviennent :

- une souche sensible ;
- une forte pression *Varroa* affaiblissant la colonie ;
- la consommation de miellat par les abeilles (colonies en forêt).

FACTEURS FAVORISANT LA PROPAGATION

- Haute densité de colonies.
- Dérive et pillage.
- Consommation de pollen contaminé.
- Contamination par des aliments souillés par des fécès ou lors d'opérations de nettoyage.
- Privation de reine.

MESURES DE PROPHYLAXIE

- Ne pas laisser les colonies hiverner sur miellat de sapin.
- User modérément de la trappe à pollen.
- Transhumer dans de bonnes conditions (voyage pas trop long, bonne aération, place disponible suffisante dans la ruche...).
- Privilégier les souches ayant une bonne activité de nettoyage.
- Traiter de façon adéquate contre *Varroa*.
- Éviter les carences alimentaire



LÉGISLATION

Maladie non réglementée.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » : 17 ; 19 ; 25 ; 54 ; 70 ; 71.